

Compte rendu réunion du 06/09/2019

COPROPRIÉTÉ RÉSIDENCE CALMETTE

Objet : Organisation copropriété – Préparation AG

Personnes présentes :

Représentants du groupe CALMETTE : Mmes DANJOU QUINCHEZ, VAN BEERS, MONTAGNE, DIEULAFAIT et Mrs GERNEZ, LEMASSON, LEROY

CLMH : Mrs LEMASSON, BROCHARD, MARIE, Mme MESNIL

En annexe de ce compte-rendu vous trouverez :

- Proposition d'ordre du jour pour la 1^{ère} Assemblée Générale de copropriété
- Tableau relatif aux charges, avec estimation des différentes rubriques et budget prévisionnel 2020

Ces documents ont été vus en réunion.

Il a été décidé de fixer la 1^{ère} AG de copropriété le **vendredi 15 novembre 2019 à 17 heures**.

Une réunion se tiendra le **mardi 15 octobre à 17 heures** pour consolider la préparation de cette AG.

En amont de cette prochaine réunion, les futurs copropriétaires doivent consulter des prestataires en vue d'obtenir des devis concernant les contrats d'entretien de l'immeuble. A la demande du groupe, voici la liste des entreprises avec lesquelles CLMH a l'habitude de travailler pour l'entretien des ascenseurs, la VMC et ballons d'eau chaude :

- Ascenseurs : **SCHINDLER** 59 Rue Charles Coulomb, 14120 Mondeville – [02.31.70.27.05](tel:0231702705)
- VMC et ballons : **VIRIA** 4 Quai de Normandie, 14000 Caen – [02 31 70 71 71](tel:0231707171)
(Monsieur Matthieu DORLODOT)
LOGISTA 26 boulevard des Nations, 14540 BOURGUEBUS - [02 31 83 40 90](tel:0231834090)
(M Laurent DAMBLIN 06 74 11 46 82)
correctif: Mme Melissa CATEL 06 33 01 45 38
PROXISERVE ZI du Mont Coco Rue Jean-Baptiste Colbert, 14000 Caen – [02 31 94 04 71](tel:0231940471) ou [02 31 94 04 69](tel:0231940469) (M Vivien SIROIT)

Un contrat de syndic bénévole devra aussi être rédigé pour être joint à la convocation pour l'AG.

De son côté, CLMH vérifie que le notaire a bien fait la déclaration d'immatriculation du syndicat de copropriétaires.